

## COMPTE RENDU CCAS DU 12 SEPTEMBRE 2024

Le 12 Septembre deux mille vingt-quatre à 19h00, le Conseil d'Administration (CA) du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Noyal-Châtillon sur Seiche, s'est réuni sous la présidence de :

M. Henri NICOLLE, Vice-Président du CCAS.

**Présents** : MM. Henri NICOLLE, Thibault DELINOTTE, Christine HUON, Agnès BLANCHARD, Michel BOURTOURAUULT, Nathalie Monia TOCNY, Claude RAVEL, Serge MONHAROUUL, Pierre MEZERAY, Muriel SERRE, Christiane COLLAIRE, Laurence LE BIHAN

**Absent(e)s excusé(e)s** : MM. LESAGE, CLOAREC, GUERET, PRIMAULT, DEBROIZE.

Mme LESAGE a donné pouvoir à M. NICOLLE

M GUERET a donné pouvoir à M BOURTOURAUULT

Mme CLOAREC a donné pouvoir à M DELINOTTE

M PRIMAULT a donné pouvoir à Mme BLANCHARD

Mme DEBROIZE a donné pouvoir à Mme SERRE.

### 2024-11 REMPLACEMENT D'UN MEMBRE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Monsieur Henri NICOLLE, Vice-Président du CCAS, informe le Conseil d'Administration de la démission de Monsieur Eric CHOPIN, du Conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche.

Vu l'article R123-9 du Code de l'action sociale et des familles,

Il y a lieu de remplacer obligatoirement cet administrateur afin d'avoir en nombre égal, les membres élus par le Conseil Municipal et les membres nommés par le Maire.

Madame Laurence LE BIHAN a été nommée par Sébastien GUERET, Maire et Président, en tant que représentante des Associations de Personnes Handicapées, en remplacement de Monsieur Eric CHOPIN.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS :

- prend acte de la démission de :
  - Monsieur Eric CHOPIN
- prend acte de la nomination de :
  - Madame Laurence LE BIHAN, membre nommée par le Maire et Président en qualité de représentante des Associations de Personnes Handicapées

## **2024-12 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES AIDES FACULTATIVES**

### **Vote du nouveau règlement :**

M NICOLLE explique qu'un travail sur les modifications du règlement intérieur des aides facultatives a été effectué.

Un groupe de travail s'est réuni le 3 juin : Thibault DELINOTTE, Béatrice CLOAREC, Muriel SERRE, Vanessa LETURGEON et Henri NICOLLE.

M NICOLLE présente le nouveau document :

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L.123-6 et L.123-8 et R.123-7 à R.123-8,

Vu l'article R.123-19 du code de l'action sociale et des familles prévoyant que le Conseil d'Administration du CCAS établit son règlement intérieur, lequel a vocation à définir l'organisation et le fonctionnement interne du Conseil d'Administration dans le respect des règles préalablement fixées par le code de l'action sociale et des familles aux articles R.123-7 à R.123-28,

Considérant la délibération n° 2020-27 du 1<sup>er</sup> octobre 2020 indiquant que ce règlement peut à tout moment faire l'objet de modifications par délibération du Conseil d'Administration,

Il convient de modifier le règlement intérieur de la Commission Permanente tel que présenté en annexe.

A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration ont approuvé ce nouveau règlement des aides facultatives qui remplace donc dorénavant celui voté lors du CA du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

### **Nomination d'un nouveau membre au sein de la Commission permanente :**

Conformément à la délibération du CA du CCAS n° 2020-17 et du règlement intérieur, la Commission Permanente qui donne les avis sur les demandes d'aides est composée de 3 membres et du vice-président. La commission est habituellement sollicitée par mail.

Mme MOTET ayant démissionné, il y a un poste à pourvoir.

Mme BLANCHARD propose sa candidature. Sans autre candidat, elle fera donc dorénavant partie de cette Commission Permanente avec Mme CLOAREC, M MONHAROU et M NICOLLE.

## **REPAS DES AINES DU 6 OCTOBRE 2024**

- ✓ Rappel de l'organisation de l'évènement
- ✓ Point sur les inscriptions

A ce jour 211 personnes enregistrées présentes mais ce chiffre n'est pas du tout significatif car plusieurs listes n'ont pas encore été restituées et les effectifs n'ont pas non plus été transmis par la résidence Heurus et l'EHPAD de la Budorais.

- ✓ Panneaux de toutes les photos en stock :

M. NICOLLE propose de mettre en place des panneaux afin d'afficher toutes les photos en stock pour que chacun puisse récupérer celles qu'ils souhaitent (un article a été mis en amont dans le Castelnodais de Septembre/Octobre). Mme COLLAIRE, M MONHAROU et M BOURTOURAUULT l'aideront à la mise en place.

Quelle organisation pour cette année ?

Au regard des dernières années, il s'avère que la CCAS fait beaucoup de photos et notamment des photos de couples, ce qui mobilise une personne et ensuite les photos développées sont installées sur des panneaux pour que finalement environ 30% des personnes viennent les récupérer en mairie.

Les membres évoquent plusieurs solutions possibles :

- On continue comme d'habitude à prendre tout le monde en photo.
- On ne prend que les personnes qui vont venir chercher les photos (aucune certitude qu'ils le feront)
- Location d'une borne à selfie
- Mettre à disposition des appareils photos jetables sur les tables afin que les personnes se prennent eux-mêmes en photo
- Les élus prennent en photo les participants par groupe pour réduire le nombre des photos à traiter et à développer

Aucune solution n'étant approuvée lors de la réunion, le Vice-président et la responsable du CCAS feront un point avec le Président pour faire un choix définitif.

*Arrivée de M GUERET*

### **POINT SUR LE TEMPS FORT D'AIDE AUX AIDANTS**

Pour rappel, l'action est prévue le vendredi 11 octobre à 14H avec la projection du film « La promesse de l'aidant » suivie d'un débat au cinéma l'Espérance de Chartres de Bretagne.

Un groupe de travail formé par Mmes HUON, DEBROIZE, BLANCHARD et M NICOLLE s'est réuni le 11 juillet afin de travailler notamment sur la communication indispensable avant l'évènement.

Reste à travailler sur le questionnaire à remplir à l'arrivée des personnes car un bilan de l'action sera à retourner à la Conférence des financeurs.

Une réunion pour la préparation de ce questionnaire est prévue le jeudi 19 septembre à 17H30.

Serons présents à cette action et notamment pour aider à compléter ces questionnaires : M GUERET, Mme SERRE, Mme HUON, M NICOLLE, Mme COLLAIRE et Clara FERRE.

Récupération des flyers d'information qui seront mis à disposition lors du ciné-débat : Lors de la réunion du 11 Juillet, il était question que M NICOLLE s'occupe d'ASSIA, Mme DEBROIZE de la PSAPA et Aidants de l'Ille et Mme HUON de la Maison des Aidants de Rennes.

Voir avec Mme ROUSVOAL du Clic Alli'âge si elle souhaite répondre aux questions de la salle.

Prévoir des flyers à déposer sur les tables lors du repas des aînés.

### **POINT SUR LA RESIDENCE HELENA**

#### **Bilan du barbecue le 9 Juillet**

En raison d'une météo défavorable, le barbecue s'est transformé en un déjeuner à la résidence Helena.

Des membres du CCAS étaient présents.

Bilan très positif car moment une nouvelle fois très convivial. 21 personnes présentes dont 13 résidents.  
Absence de l'animatrice, souffrante.

**Absence d'animation sur Juillet et Août 2024** : Pas de prélèvements effectués auprès des résidents sur ces 2 mois.

### **VOYAGE ANCV SENIORS EN VACANCES**

Actuellement 23 personnes inscrites pour 24 places.  
Réunion de présentation du voyage à Chantepie le 5 septembre  
Départ à 14H le dimanche 22 septembre à l'espace Texier.

### **SORTIES AQUATONIC**

Sortie du 1<sup>er</sup> octobre ouverte à tous.

Accompagnatrice : Mme COLLAIRE

Pour le moment, 2 inscrits.

Il resterait ensuite 12 tickets en stock. Pour les écouler, prévoir d'autres sorties en Décembre 2024, Février et Avril 2025.

Au regard de petit nombre de participants à chaque sortie, cette action ne sera pas reconduite.

### **REFLEXION SUR LES SORTIES CULTURELLES A METTRE EN PLACE EN 2025**

La visite de l'opéra le 10 juin n'a pas pu être couplée avec la visite de l'Hôtel de Ville en raison de mariages programmés.

Visite guidée Odorico et art de la mosaïque le lundi 30 septembre :  
Mmes BLANCHARD et CLOAREC sont volontaires pour accompagner le groupe.

Autres propositions par Destination Rennes :

- Street Art
- Trésors Cachés (groupe de 20/25 personnes maximum)
- Le Couvent des Jacobins
- Le Roazhon Park
- La Jegado, la plus grande "Sérial Killer"

Après discussion, voir pour organiser une visite de l'hôtel de ville, du Couvent des Jacobins ainsi que du Roazhon Park afin de s'ouvrir éventuellement sur un autre public.

### **POINT SUR LES ACTIONS AUTOUR DU 25 NOVEMBRE**

- ✓ Dans les panneaux sucettes dédiés à la mairie, les affiches « violentomètre » seront de nouveaux installées sur le mois de novembre. Le 25 novembre étant la journée internationale contre les violences faites aux femmes
- ✓ Proposition d'article dédié dans le Castelnodais de Novembre-décembre

- ✓ Distribution de flyers : le samedi 16 ou 30/11 de 10H à 16H au Lidl et au Super U : un Framadate sera adressé aux membres du CCAS quand Super U aura confirmé la date

### **REFLEXION A MENER SUR DES ACTIONS A METTRE EN PLACE AUTOUR DU 8 MARS 2025**

Mmes SERRE et BLANCHARD proposent de créer un groupe de travail afin de réfléchir à des actions à mettre en œuvre. Mme HUON, Mme TOCNY, M DELINOTTE et M NICOLLE sont volontaires pour intégrer ce groupe de travail. Mme SERRE initiera un Framadate.

**DATE DU PROCHAIN CA du CCAS :** Jeudi 5 décembre 2024